

## ANNEXE 1 : PROJET PEDAGOGIQUE PERISCOLAIRE

Elaboré par Emilie Crépeau (directrice des accueils périscolaires du Syndicat de la Côte) et  
Karelle Bertault (directrice Association Familles Rurales Loire et Coteau)

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en place	Evaluation
Sensibiliser l'enfant à son environnement	Sensibiliser l'enfant à son environnement naturel	* Animations sur le tri sélectif et le circuit de recyclage.	* Les enfants et l'équipe utilisent les poubelles de tri correctement.
	Sensibiliser l'enfant à son patrimoine local	* Mise en place de poubelles de tri identiques sur tous les accueils.	* Le jardin est entretenu.
	Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté	* Création d'un jardin pédagogique et de plantations.	* Chaque enfant connaît le contenu du jardin.
	Développer des partenariats locaux	* Visites ludiques des monuments du territoire.	* Une sortie par période est organisée.
	Favoriser l'expérimentation	* Mise en place d'activités scientifiques.	* Les équipes d'animation et les enfants sont impliqués dans les événements locaux et scolaires.
		* Un document répertoriant les associations du territoire est tenu à jour.	* Les équipes d'animation connaissent les ressources du territoire.
		* Elaboration de partenariats avec des associations locales, ainsi que les établissements culturels du territoire (asso Lire et Faire Lire, musées, bibliothèques, PNR, Ligériens de cœur, le petit messenger etc...).	
Favoriser la socialisation	Favoriser l'éducation physique et sportive	* Elaboration avec les enfants et affichage des droits et devoirs de chacun.	* Les enfants connaissent le prénom des autres enfants et des adultes encadrants.
	Favoriser la vie en groupe	* Les enfants rangent le matériel de leur activité avant d'en commencer une autre.	* Les enfants jouent ensemble.
	Favoriser l'apprentissage et l'exercice d'une citoyenneté responsable	* Différentes activités sportives et jeux d'équipes sont proposés aux enfants quotidiennement.	* Les enfants échangent hors des temps d'activités.
	Favoriser la coopération	* Les enfants participent tour à tour aux tâches collectives. Les animateurs tiennent un planning à jour afin de s'assurer que chaque enfant participe de façon équitable.	* Les enfants ont une attitude de respect envers l'équipe d'animation et entre eux.
		* Des jeux et grands jeux coopératifs sont proposés aux enfants régulièrement.	* Les espaces en autonomie sont rangés correctement après utilisation.
		* Organisation de temps d'échanges hebdomadaires pour consulter les enfants sur le planning d'activités, les projets et l'achat de jeux.	* Les enfants participent aux activités et jeux d'équipes.

		* Organisation de ciné-débats ou jeux sur des thématiques du vivre ensemble : harcèlement, impact des mots, les discriminations, la famille, égalité filles/garçons...	* Le cahier de "suivi d'idées" est tenu à jour et consulté par l'équipe.
		* Mise à jour et suivi, par l'équipe, d'un cahier de correspondance par groupe, qui permet de garder la trace des événements marquants de la journée, des idées ou réflexions des enfants.	* L'équipe fait respecter les règles de vie communes et sanctionne de façon juste en cas de non respect.
Favoriser le bien-être de l'enfant	Diversifier les activités	* Les enfants ont le choix des activités, mais aussi d'y participer ou de ne pas y participer.	* Les enfants racontent leur journée aux parents.
	Faire découvrir des activités innovantes	* Les animateurs sont à l'écoute du rythme de chaque enfant, de ses choix et souhaits.	* Les enfants demandent à leurs parents de venir dans les accueils.
	Etre à l'écoute des besoins des enfants	* Mise en place, avec la famille, d'un protocole d'accueil pour les enfants en situation de handicap ou de moins de 3 ans.	
	Etre à l'écoute des familles	* Mise en place d'activités adaptées selon les capacités de chacun.	* les enfants savent qu'ils ont le droit de ne pas participer à l'activité proposée.
	Développer des activités artistiques	* Diversité des activités proposées pour que chaque enfant puisse s'épanouir dans les activités qu'il aime.	* Les enfants savent comment et quand utiliser le matériel en autonomie.
		* Une partie du matériel est accessible en autonomie aux enfants.	* Des enfants en situation de handicap sont accueillis et participent aux activités selon leurs capacités.
		* Les lieux sont aménagés pour permettre à l'enfant de se reposer et de jouer seul lorsqu'il en ressent le besoin.	* Des enfants de moins de 3 ans sont accueillis et participent aux activités selon leurs capacités.
		* Du chant, de la musique et de la danse sont proposés de façon régulière dans les accueils, soit par des intervenants, soit par l'équipe d'animation.	* les enfants apprennent des chansons ou danses et les transmettent à leur famille.
	* Accessibilité des lieux d'accueil pour que les enfants à mobilité réduite puissent bénéficier des activités.		
Créer du lien entre le scolaire et le périscolaire	Favoriser le goût pour l'écriture, la lecture et les mathématiques	* Les animateurs utilisent les fiches d'activités thématiques disponibles sur le site du ministère de l'éducation. Les fiches sont classées par discipline et rangées dans un classeur consultable par les équipes d'animation dans tous les accueils périscolaires.	* Les enfants utilisent les espaces de lecture aménagés sur chaque accueil.
	Etre à l'écoute des enseignants et représentants des parents d'élèves	* Pour une cohérence pédagogique, les animateurs jeunesse de la Passerelle (accueil 9/12ans) utilisent aussi les fiches thématiques du ministère de l'éducation pour créer des projets d'animation notamment sur les objectifs suivants: favoriser les activités physiques et sportives; Favoriser la pratique de la danse et de la musique.	* L'équipe d'animation est sollicitée par les élus, les enseignants ou les parents d'élèves pour participer aux événements dans l'école.
		* Intervention chaque mercredi d'un bénévole du dispositif "Lire et Faire Lire". Un bénévole formé vient lire des histoires à un groupe de 5 enfants (par groupe d'âge) de 10h à 10h45.	* Un planning Lire et Faire Lire est tenu à jour pour s'assurer que chaque enfant bénéficie, au moins une fois par période, de l'intervention du bénévole.

		<p>* Une participation des accueils périscolaires sera organisée et planifiée en fonction des demandes des enseignants et/ou parents d'élèves. Ex: créer des décorations pour les fêtes des écoles, ect... Les demandes devront être faites suffisamment en amont (au moins 2 mois), afin que les animateurs puissent s'organiser et intégrer les demandes au planning d'activités.</p>	
--	--	---	--

\* Dans les accueils périscolaires : le planning d'activités est périodique et contient les disciplines suivantes : cuisine, sciences, relaxation/yoga, théâtre/marionnettes, jeux pour écrire/lire et compter, Arts plastiques/activité manuelle/dessin, Musique/chants, Activités sportives/motricité, Culture et patrimoine local, Education à la citoyenneté, Environnement.